

# Ecole élémentaire Chartreuse PV conseil école n°1

## Jeudi 7 novembre 2019

### Présents :

- Mairie : Mme Huyghe, Mme Dalessio
- Parents d'élèves : Mme Derain, Mme Vial
- Enseignants : Mme Villard, Mme Guillaudin, Mme Besset

### Excusés :

- DDEN : Mr Gavet
- Enseignants : Mme Chénéde
- Parents : Mr Felin, Mr Flandin

### **1. DDEN**

Suite à des contraintes familiales, le DDEN, Mr Henri Gavet ne souhaite plus être membre du conseil d'école.

### **2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

- 100 votants sur 159 inscrits dont 5 nuls. Pour la première année, le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

### **3. Attributions du conseil d'école**

Le conseil d'école vote le règlement intérieur.

Il adopte le projet d'école.

Il donne des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et la communauté scolaire : besoins éducatifs particuliers des élèves, restauration scolaire, hygiène, sécurité des élèves.

Il donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives sportives ou culturelles.

Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire.

Il peut être consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures scolaires.

Une information est donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix des manuels scolaires et sur l'organisation des aides spécialisées.

*Le directeur établit l'ordre du jour du conseil d'école en concertation avec les différents participants et arrête cet ordre du jour une semaine avant le conseil d'école de manière à ce que chaque partie puisse préparer des réponses et chercher d'éventuels documents.*

*Il est donc nécessaire de faire parvenir au directeur les points à ajouter à l'ordre du jour plus d'une semaine avant le conseil d'école.*

Ne peuvent être discutés en conseil d'école, tous les points relatifs à un enseignant en particulier ou un élève en particulier. Cela doit être discuté avec l'enseignant et les parents de l'enfant concerné.

#### **4. Personnels EN autour de l'école : RASSED, médecine scolaire, IEN, Conseillers pédagogiques (noms, coordonnées)**

- Inspection du Haut Grésivaudan IEN : Mr DUCOUSSET 04 76 72 32 18  
C.P.C Mme Marie-Anne MORTHA et Mr Pascal BILAU
- Psychologue scolaire : Mme Sophie SPALANZANI (école élémentaire Allevard) 04. 76. 45. 09. 01 (à mi-temps)
- Permanences téléphoniques le lundi de 11h00 à 12h00
- Maître G (aide spécialisée à dominante rééducative) : Mme Maryse CHARMET
- Maître E (aide à dominante pédagogique) : Mr Patrick DIAZ
- Médecin scolaire : CMS Crolles 04 76 08 13 62
- Enseignant référent MDA : M. Gilles COTTE Tel : 06 02 00 74 84
- CMP La Bâtie (Saint-Ismier 04 76 52 61 60)
- CMP Pontcharra : 04 76 97 25 16

#### **5. Effectifs 2019-2020**

Classe de Mme CHENEDE	: 14 CP et 7 CE1	=21
Classe de Mme BESSET ( avec une élève supplémentaire en CE1 qui devrait arriver prochainement)	: 15 CE1 9 CE2	=24
Classe de Mme VILLARD	: 9 CE2 13 CM1	=22
Classe de Mmes GUILLAUDIN et MATTHIEU	: 6 CM1 et 20 CM2	=26

Total : 93 élèves pour 4 classes.

#### **6. Evaluations nationales CP et CE1**

Les évaluations ont été passées, les fiches individuelles saisies et les résultats ont été transmis aux familles.

#### **7. Budgets et investissements communaux dans l'école**

- Budget fonctionnement : 64 € par enfant (fournitures) et 55 € par classe (frais de gestion)
- Budget animations 33 € par enfant (budget global pour l'école, répartition et choix de l'utilisation à l'appréciation des enseignants)
- crédits photocopies :
  - mise à disposition d'un photocopieur
  - 500 photocopies par élève et par an, doublement si AVS ou PPRE ou PAP,
  - 6000 photocopies pour la direction
  - crédit pour acheter 1 ramette par élève ( doublement si AVS, PPRE ou PAP) et 12 ramettes direction au prix de 4€50 la ramette
- budget exceptionnel :
  - le spectacle de Noël (environ 8€50 par élève pour le transport et l'animation)
  - un budget communal pour :
    - ♦ le ski : 2 classes de Belledonne cette année.  
Mme Guillaudin informe le conseil d'école, que, suite à l'accident de services du 31/01/19, elle ne pourra plus faire de ski. Les enseignantes demandent donc à la mairie si c'est possible de reporter le budget ski sur une classe de découverte à St Maximin (2 classes tous les 2 ans) ou sur un deuxième cycle natation si un deuxième créneau peut être alloué à la piscine de Pontcharra.
    - ♦ la piscine : les CP-CE1 et CE1-CE2, soit 2 classes de l'école cette année.
    - ♦ musique (6200€ pour 2 écoles) soit, pour notre école, 18 séances de ¾ heure pour chacune des 4 classes jusqu'au 4 février.
  - budget pour répondre à des demandes formulées en début d'année pour des projets concernant toute l'école  
Pour l'école Chartreuse cette année : 2800€ : projet « escalade »
- Classe de découverte (dite classe transplantée avec nuitée) : 1 classe par an et par groupe scolaire, 50% du coût plafonné à 150€ par élève étant financé par la mairie, territoire métropolitain uniquement
  - ⇒ Prioritairement cela reste 1 classe par groupe scolaire.
  - ⇒ Cependant, si un groupe n'a pas de projet, 2 classes du même groupe pourront partir.

- ⇒ La date limite de réflexion et mise en œuvre du projet est fixée à Toussaint. Si à cette date un groupe n'a pas déposé de projet, l'autre groupe pourra faire une demande pour le départ de deux classes.
- ⇒ Le groupe qui ne part pas sera prioritaire l'année suivante, si nécessaire.
- ⇒ Budgets non cumulables d'une année sur l'autre.

Les classes de découverte sans nuitée à St Maximin sont désormais financées comme classe de découverte par la mairie (50% du coût global (transport + animations) plafonné à 150€ par enfant).

## **8. Sécurité à l'école**

- 1<sup>er</sup> exercice évacuation incendie le 24/09
- exercice alerte intrusion avec confinement réalisé le 17/10 en présence du policier municipal.
- => nécessité d'occulter la porte arrière en bas des escaliers côté CM1 avec une planche en bois.
- => nécessité d'avoir un jeu de clés du grenier pour la classe de Marie-Thérèse

## **9. Règlement intérieur**

Voté à l'unanimité.

## **10. Absentéisme**

On rappelle que toute absence doit être justifiée.

Les vacances hors temps scolaire doivent faire l'objet d'une demande écrite à l'inspecteur sous couvert du directeur.

## **11. Activités prévues dans chaque classe, intervenants extérieurs :**

### **o Toutes les classes :**

Nous avons choisi comme projet exceptionnel pour 2019-2020 un projet en EPS qui valorise un équipement municipal : escalade. Le cycle va durer 12 semaines, les élèves seront en ½ groupe, chaque élève bénéficiant de 6 séances avec un moniteur diplômé d'état.

#### **▪ Sciences**

Chaque classe travaillera 8 séances avec Karine Godot de Sciences et Malices au printemps.

#### **▪ Spectacle de Noël**

On fait venir une compagnie pour un spectacle sur l'eau avec des jeux d'ombre. Ce sera le 10 décembre.

#### **▪ Prix des incorruptibles**

Les élèves lisent entre 5 et 6 livres dans l'année puis argumentent leur choix sur un livre pour lequel ils votent.

#### **▪ C3A : citoyens attentifs aux autres**

Le dispositif a été remis en place dès le jour de la rentrée, mais les élèves n'adhèrent pas. C'est pourquoi, le dispositif est arrêté.

#### **▪ Musique avec un intervenant Noé Gianese : depuis le début de l'année, sur le thème des régions de France, avec un spectacle prévu le 10 février. Participation à la commémoration du 11 novembre avec le chant les Mirabelles.**

### **o Tous les CM1 :**

#### **▪ Interventions du centre Agathe : comment grandit-on, la relation au corps, aux autres, éducation à la sexualité**

### **o Classes CP-CE1 et CE1-CE2**

Cycle natation à la piscine de Crolles : 9 séances du 20/01 au 3/04 de 9h30 à 10h15 dans l'eau.

Cette année les MNS feront passer le savoir nager et/ou le test d'aisance.

- Classe CE1-CE2 :  
Ateliers philosophie
- Classe de CM1-CM2
  - **Travail avec l'infirmière scolaire sur le vivre ensemble : 3 séances d'1h30**
  - **Défi maths : eureka maths**
  - **Ateliers philo** : Il s'agit de former des citoyens actifs, respectueux et responsables dans le parcours éducatif ( citoyen), d'apprendre à écouter ses pairs, d'apprendre à respecter les différents points de vue, verbaliser, argumenter, d'affiner et aiguiser la réflexion des élèves sur un thème donné, d'apprendre à raisonner par soi-même, dans le but de limiter les incivilités que les élèves aient des réflexions plus approfondies lors des échanges, débats, de vivre ensemble de manière plus harmonieuse et de mieux gérer ses émotions.

## 12. Qualité de l'air

Les résultats sont conformes aux normes en vigueur.

Les résultats globaux ( cf ci-dessous) sont affichés sur le panneau d'affichage, les résultats complets sont disponibles à l'école sur demande.

### Ecole Primaire Chartreuse

Commune de : **LE CHEYLAS**

#### RECAPITULATIF DES RESULTATS

Code couleur : les codes couleurs et commentaires s'y reportant ne sont pas soumis à accréditation.

Benzène	<span style="color: red;">■</span> Non Conforme : Dépassement de la limite de qualité ( 10 µg/m3).
	<span style="color: orange;">■</span> Conforme, cependant le résultat non moyenné sur les 2 séries de prélèvement dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2016 (2 µg/m3).
	<span style="color: green;">■</span> Conforme.
	<span style="color: black;">■</span> Paramètre non réalisé sur cette série de prélèvement.
Formaldéhyde	<span style="color: red;">■</span> Non Conforme : Dépassement de la limite de qualité ( 100 µg/m3).
	<span style="color: orange;">■</span> Conforme, cependant le résultat non moyenné sur les 2 séries de prélèvement dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2015 (30 µg/m3).
	<span style="color: yellow;">■</span> Conforme, cependant le résultat non moyenné sur les 2 séries de prélèvement dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2023 (10 µg/m3).
	<span style="color: green;">■</span> Conforme.
Indice de Confinement	<span style="color: red;">■</span> Non Conforme : Dépassement de la limite de qualité ( indice de confinement = 5).
	<span style="color: orange;">■</span> Conforme, cependant le confinement est très élevé, se reporter à la notice jointe en annexe E du rapport pour connaître les actions à mener.
	<span style="color: yellow;">■</span> Conforme.
	<span style="color: green;">■</span> Conforme.
	<span style="color: black;">■</span> Paramètre non réalisé sur cette série de prélèvement.

		Benzène µg/m3
GPR1-1 - Classe de CP	Eté	0,5
	Hiver	1,7
GPR1-2 - Classe CE2-CM1	Eté	0,6
GPR1-2 - Classe de CE2-CM1	Hiver	1,8
GPR2-1 - Classe CM1-CM2	Eté	0,5
GPR2-1 - Classe de CM1-CM2	Hiver	1,8

		Formaldéhyde µg/m3
GPR1-1 - Classe de CP	Hiver	17
	Eté	34
GPR1-2 - Classe CE2-CM1	Eté	15
GPR1-2 - Classe de CE2-CM1	Hiver	9
GPR2-1 - Classe CM1-CM2	Eté	38
GPR2-1 - Classe de CM1-CM2	Hiver	16

		Indice de confinement
GPR1-1 - Classe de CP	Eté	
	Hiver	3
GPR1-2 - Classe CE2-CM1	Eté	
GPR1-2 - Classe de CE2-CM1	Hiver	3
GPR2-1 - Classe CM1-CM2	Eté	
GPR2-1 - Classe de CM1-CM2	Hiver	3

# Ecole Primaire Chartreuse

Commune de : LE CHEYLAS

## RECAPITULATIF DES RESULTATS

Code couleur : les codes couleurs et commentaires s'y reportant ne sont pas soumis à accréditation.

Benzène	<ul style="list-style-type: none"><li><span style="color: red;">■</span> La moyenne des résultats dépasse la limite de qualité fixée pour le paramètre ( 10 µg/m3).</li><li><span style="color: orange;">■</span> La moyenne des résultats dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2016 (2 µg/m3).</li><li><span style="color: green;">■</span> Conforme.</li><li><span style="color: black;">■</span> Paramètre non réalisé sur l'une des 2 séries de prélèvement.</li></ul>
Formaldéhyde	<ul style="list-style-type: none"><li><span style="color: red;">■</span> La moyenne des résultats dépasse la limite de qualité fixée pour le paramètre ( 100 µg/m3).</li><li><span style="color: orange;">■</span> La moyenne des résultats dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2015 (30 µg/m3).</li><li><span style="color: yellow;">■</span> Conforme cependant la moyenne des résultats dépasse la valeur guide fixée au 01/01/2023 (10 µg/m3).</li><li><span style="color: green;">■</span> Conforme.</li><li><span style="color: black;">■</span> Paramètre non réalisé sur l'une des 2 séries de prélèvement.</li></ul>

### GPR1-1 - Classe de CP

	moyenne
Benzène	1,10
Formaldéhyde	25,50

### GPR1-2 - Classe de CE2-CM1

	moyenne
Benzène	1,20
Formaldéhyde	12,00

### GPR2-1 - Classe de CM1-CM2

	moyenne
Benzène	1,15
Formaldéhyde	27,00

### 13. Points soulevés par les parents : aucun

### 14. Dates des deux prochains conseils d'école

Jeudi 6 février 2020 18h00

Jeudi 25 juin 2019 18h00

La directrice, Mme Guillaudin

Document relu par l'ensemble des participants et remis à chaque parent par courriel.

